

**AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE COMMUNICATION AU PUBLIC
DE LA VOIX DE NOTRE ENFANT**

SERIE « Les Pom'devinettes »

Nous soussigné(es) (*nom, prénom des deux parents titulaires de l'autorité parentale*)

Madame/Monsieur

Téléphone :.....

Demeurant

Madame/ Monsieur

Téléphone :.....

Demeurant

autorisons la société BAYARD PRESSE, sise 18 rue Barbès 92120 Montrouge, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B 542 042 486, éditrice du magazine mensuel et du site Internet «Pommedapi.com», à enregistrer la voix de notre enfant, né le à e t demeurant....., dans le cadre de la production et de l'exploitation d'une série de créations sonores numériques, intitulée « **Les pom'devinettes de Pomme d'Api** ».

Cette série de podcasts, ci-après dénommée la « Série », sera composée d'épisodes de courte durée (environ 1 min), comportant des devinettes racontées par des enfants.

Par le présent accord, nous autorisons les sociétés BAYARD PRESSE à enregistrer, reproduire, communiquer au public et exploiter tout ou partie du témoignage de notre enfant qui sera capté dans le cadre de la production de cette Série.

En conséquence de quoi, nous autorisons, à titre gracieux, la société BAYARD PRESSE, à fixer, reproduire, communiquer au public, par extrait ou en totalité, la voix de notre enfant, aux fins de l'exploitation de tout ou partie de cette Série selon les modalités suivantes :

- diffusion numérique de tout ou partie de la Série sur tous sites Internet, extranet ou intranet et par tous procédés de communication au public en ligne sur tous réseaux filaires et non filaires, ainsi que tout système interactif destiné aux téléphones mobiles, aux assistants personnels ou autres terminaux de réception, notamment sur le site Internet «pommedapi.com», les sites internet Bayard Jeunesse, les réseaux sociaux (facebook/twitter/Instagram/TikTok), les sites de partage de contenus, tels que Youtube et Dailymotion, notamment sur la chaîne Youtube **Pomme d'Api magazine**, et les plateformes de podcasts gratuits partenaires de BAYARD PRESSE; les webradios de Bayard Jeunesse.
- exploitation de tout ou partie de la Série, dans tous circuits non commerciaux culturels, institutionnels, éducatifs et dans tout marché, festival ou manifestation de promotion ;
- exploitation de tout ou partie de la Série sur tous supports et par tous procédés à des fins de promotion de la Série.

Aux fins de l'exploitation de tout ou partie de la Série, nous autorisons BAYARD PRESSE à associer toutes filiales et tous tiers de son choix, étant entendu que BAYARD PRESSE restera garante à mon égard du parfait respect par ceux-ci des obligations découlant du présent accord.

La présente autorisation est consentie pour le monde entier et pour une durée de cinq ans à compter de sa signature.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit et couvre la captation et l'exploitation de la voix de notre enfant dans les conditions définies par le présent accord.

Nous reconnaissons également que la présente autorisation de diffusion de la voix de notre enfant n'entraîne pas pour BAYARD PRESSE l'obligation d'insérer son témoignage dans la Série et, en conséquence, d'exploiter sa voix dans la Série si celle-ci est réalisée, produite ou exploitée, ni de réaliser et de produire la Série. Dans le cas où la Série ne serait pas réalisée, produite ou exploitée, ou dans le cas où le témoignage de notre enfant ne serait pas inséré dans la Série, nous ne pourrions prétendre à aucun droit à percevoir une quelconque somme à titre de dédommagement.

Conformément à la Loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen sur la protection des données personnelles (UE) 2016/679, nous sommes informés que nous bénéficions d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, de limitation des données personnelles concernant notre enfant ainsi qu'un droit de connaître le sort de ces données après la mort. Nous pourrions exercer nos droits auprès de BAYARD PRESSE à l'adresse suivante (en joignant une photocopie de notre pièce d'identité) : Service de la Relation Auteurs, Bayard Presse, 18, rue Barbès - 92128 Montrouge cedex. Nous pourrions de la même manière, pour des motifs légitimes, nous opposer au traitement des données à caractère personnel de notre enfant.

Le présent accord est soumis à la loi française. À défaut de règlement amiable, toute contestation pouvant survenir à l'occasion de la conclusion, de la validité, de l'interprétation et/ou de l'exécution du présent accord sera portée devant les tribunaux français compétents.

Fait à, le

signature précédée de la mention «Bon pour accord »